L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 11 FEVRIER 1871. 45ème Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI MATIN, 11 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, à midi, la coque, la machine et la bouilloire du steamer "Grand Era."

Par Vincent & Co., à leurs salles d'encan, 62 et 64 de la rue de la Douane—vêtements de printemps, articles de toilette pour hommes, et chapeaux.

Par Eug. Tourné, au warehouse de l'importateur A. Couturié, 39, Vieille-Levée — 1000 caisses vin rouge.

Par M. Barnett, à l'Hôtel St Louis, au premier étage, à 10 heures—les dons restant au Bazar Français.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan, rue Vieille-Levée, Nos. 45 et 47—Bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy, au No 47, rue des Magasins—verreries et savon de toilette. — Aussi, à midi, la goélette mexicaine "Maria Elizabeth."—De plus, à 10 heures, au magasin de J. S. Oglesby & Co., rue Tchoupitoulas, No 71, jambons légèrement endommagés.

Par le même, à 10 1/2 heures, au magasin de MM. Voss Brothers, 97, Magasins — jambons, bacon plats-côtés et épaules.

Par Maurice Barnett, à la Rotonde de l'Hôtel St Louis, entre Royale et Chartres—Vente régulière de meubles.

Par B. J. Montgomery, à sa salle d'encan, 57 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par O. Valeton, No 11 rue Natchez—Jambons, épaules porc, bœuf, comestibles, etc.

ATTENTION!

☞ Les épaves d'un steamer à l'encan par le Shérif, sans réserve.

Nous appelons l'attention du public sur la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, de la coque, de la machine et de la bouilloire du steamer "Grand Era."

Voir aux annonces.

ATTENTION!

☞ Vente à l'encan, à midi, de 1000 caisses vin rouge, par ordre du Consul de France, pour compte de qui il appartiendra. Voir l'avis de Eugène Tourné.

ATTENTION!

Grande vente, à crédit, de Vêtements de printemps, par Vincent & Co, aujourd'hui à 10 heures, au Nos 62 et 64 rue de la Douane.—Nous appelons sur cette vente l'attention du commerce.

ATTENTION!

Jambons. Bacon.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Savon de Toilette.—Voir l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

Vente de fer à crédit.—Voyez l'annonce de M. D. E. Morphy, encanteur.

Verreries.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Goélette mexicaine Maria-Elizabeth.—Elle sera vendue aujourd'hui, sans réserve, à l'encan public, par D. E. Morphy, encanteur.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MÉLANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, DIMANCHE.

OPÉRA—A midi—Le Barbier de Séville; le soir: La Juive.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—A midi et le soir: Troupe royale Japonaise, Satsuma.

ST CHARLES—A midi et le soir: Little Nell and the Marchioness.

MUSÉE CRESCENT CITY—Nos 40 et 42, rue St Charles.

Les Impressions d'Etat et la langue française.

Sur la somme de SEPT MILLIONS cinquante mille piastres, montant total, en chiffres ronds, des dépenses de l'Etat de la Louisiane, pour l'année 1870, suivant les livres de l'auditeur, les dépenses de la Législature ont été de $955,777 06, somme effrayante, quand on songe que, sous le régime démocratique, les dépenses législatives se sont élevées au maximum à $80,000. C'est donc plus de six cent mille piastres ajoutées au coût de la fabrication des lois, et ce n'est rien, cependant, si on compare ce chiffre aux millions que coûtent à l'Etat et aux contribuables les lois que fabriquent nos honorables.

Dans le chiffre ci-dessus mentionné des dépenses de l'Assemblée ne figure pas le coût des impressions publiques. Voici les deux items que nous relevons pour ce chapitre :

Impressions et annonces à l'imprimeur d'Etat	$125,000 00
Impressions et annonces, journaux officiels dans tout l'Etat	124,759 55
Impressions et annonces, N. O., extra-session 1870	63,931 31
Total	$313,690 86

Ce n'est pas tout : dans l'évaluation des dépenses pour 1871, nous trouvons l'item suivant : "Allocations pour payer les certificats de dettes émis aux journaux officiels dans l'Etat, pour impressions et annonces, $72,813 40"; ce qui, ajouté au chiffre précédent, donne un total de $386,504 26, payés ou à payer par l'Etat, pour impressions et annonces d'une seule année, à des journaux qui ne vivraient pas un jour sans ce patronage officiel. Ajoutons que ces journaux ont, d'après le bill des impressions, droit à insérer toutes les annonces judiciaires de leurs paroisses respectives, et à prélever, ainsi, sur les parties intéressées un impôt forcé sans aucune compensation, les journaux radicaux ayant si peu de lecteurs que leur publicité est illusoire et ne dispense pas les parties de faire les frais d'annonces dans les autres journaux.

En ajoutant les frais d'impressions à ceux de la Législature, on arrive à un total de un million quatre-vingt-deux mille piastres et une fraction pour deux items qui, sous l'ancien régime dépassaient de peu de chose cent mille piastres. Les dépenses sont simplement décuplées.

Voilà pour 1870, voyons la perspective pour 1871.

L'assemblée a commencé par se voter une allocation de $250,000 et tout indique qu'elle ne s'arrêtera pas là.

Quant aux impressions, le gouverneur, dans son message, proteste contre une réduction, et l'auditeur ne les évalue qu'à $50,000 non compris l'arriéré de 1870.

Mais il paraît que le *Republican* n'est pas satisfait de la publication des lois du Congrès, des annonces officielles fédérales, des impressions et annonces de l'Etat de la Louisiane et des annonces judiciaires de la paroisse d'Orléans.

Un nouveau bill, présenté par M. J. B. Louis, de De Soto, porte que le journal officiel publiera les comptes-rendus des deux Chambres et les lois en français et en anglais. Cela doublerait donc le prix des impressions. Il est probable que le *Republican* se réduirait comme conséquence qu'il doit aussi publier les annonces judiciaires en français.

Ce n'est pas nous qui contesterons la nécessité de publier les lois ou les annonces légales en français, dans un Etat où le tiers de la population sachant lire ne lit guère que le français. Nos colonnes sont là pour attester cette nécessité, puisque le shérif et les encanteurs, qui sont obligés d'insérer leurs annonces en anglais dans le *Republican* et en allemand dans la *Gazette* allemande, se voient forcés, par l'intérêt des parties, à les insérer également dans l'*Abeille* s'ils veulent avoir des acheteurs à leurs ventes.

Nous n'argumenterons donc pas, comme le fait le *Times*, de l'article 109 de la Constitution, et nous ne nous amuserons pas à relever cette nouvelle preuve de l'antipathie prononcée de notre confrère pour tout ce qui est français, mais voici ce que nous dirons :

Le but de la publicité donnée aux débats des Chambres et de la publication des lois est évidemment de porter ces lois et ces débats à la connaissance du public. Or, on arriverait à ce but bien plus sûrement et bien plus économiquement, en remplaçant les publications, qui se font dans 26 journaux officiels que personne ne lit, par la publication de ces lois et débats dans les trois journaux les plus répandus de l'Etat, deux en anglais et un en français. Au lieu de $400,000 environ par an, cela coûterait tout au plus $50,000 et on aurait, au moins, une publicité sérieuse.

Le bill des impressions constitue un monopole odieux, exorbitant et, si la Législature avait le moindre sentiment de son devoir, elle l'abolirait immédiatement.

Quant aux annonces judiciaires, il n'y a qu'à leur appliquer les principes du droit commun, laisser aux parties intéressées le soin de désigner un ou plusieurs journaux pour l'insertion de leurs annonces en anglais, en français ou en allemand si cela leur convient ; en cas de débat entre les parties ce serait à la Cour compétente à décider.

Dans toute la basse Louisiane où le français est la langue maternelle de la grande majorité des habitants, il est de toute justice que le français soit maintenu ou rétabli pour les annonces légales. Nous ne pouvons approuver, comme le fait le *Times*, le bill présenté par un représentant de Lafourche pour abolir dans cette paroisse les annonces judiciaires en français. La seule modification à faire serait d'abolir les journaux officiels.

Nous espérons qu'il se trouvera, dans les deux Chambres, des hommes assez soucieux des intérêts publics pour réclamer les réformes que nous venons de signaler, mais nous comptons peu sur la réalisation de ces réformes sous le gouvernement actuel.

VENTE A L'ENCAN DES DONS RESTANT AU BAZAR FRANÇAIS.—M. Tourné, encanteur, a vendu hier soir, à l'hôtel St. Louis, les vins, liqueurs et comestibles qui restaient au Bazar Français. Aujourd'hui, à 10 heures du matin, M. Barnett, encanteur, procédera au même endroit, c'est-à-dire au premier étage de l'hôtel St. Louis, à la vente des autres objets qui sont restés la propriété du Bazar. Il y a des articles de lingerie, des dentelles, des bronzes, des bijoux, des chinoiseries, des vases, des pendules, des tableaux, de la musique et des objets de fantaisie.

Le local a été disposé de façon à recevoir les dames, qui sont invitées à venir assister à la vente. Parmi les objets de prix, il y a une fort belle parure, un magnifique bronze représentant le cheval arabe du duc d'Aumale, une belle coupe en porcelaine de Sèvres qui a appartenu à la famille d'Orléans, deux grands vases chinois, etc.

Les ventes à l'encan qui ont eu lieu en Californie au profit du fonds de secours français ont donné lieu à des traits de générosité remarquable. Nous espérons que les amateurs d'objet d'art qui en ont les moyens, feront preuve de la même libéralité. Les acheteurs doivent se rappeler, en faisant monter les enchères, que le produit de ces ventes doit servir à soulager en France de bien cruelles misères.

Rapport du Trésorier de la Souscription française, des Recettes et Dépenses jusqu'au 6 février 1871.

—RECETTES—

Souscriptions ordinaires	$51,085 [illegible]
Souscriptions mensuelles	3,907 00
Reçu du Trésorier du Bazar	40,000 00
Total	$94,442 [illegible]

—DÉPENSES—

Remises à M. Eug. Rochereau, de Paris, pour être transmises à M. le comte de Flavigny :

Août. 10, 1870—£1,200 00 @129 1/2		[illegible]
Sept. 8, " — £400 00 @129		[illegible]
" " — fr 2000 00 @5 fr. or		[illegible]
" 27, " — £100 00 @125		[illegible]
" " — £220 00 @124 1/2		1770 67
" " — Payé à M. L. Marchand, pour impressions		30 00
" 28, " — Payé pour dépêches télégraphiques, etc		[illegible]
Oct. 15, " — Remises £400 00 @122		[illegible]
Nov. 4, " — Payé à L. Marchand, pour impressions		[illegible]
" 12, " — Remises £400 00 @120		[illegible]
Déc. 4, " — do £400 00 @120		[illegible]
Janvier 4, 1871 — do £1697 10 s. @120		[illegible]
" 19, " — do fr 10000 00 @4 fr.		[illegible]
" 21, " — do £212 10 s. @120		[illegible]
Total		$62,260 92

—RÉCAPITULATION—

Recettes	$94,442 [illegible]
Dépenses	62,260 92
Balance en caisse au 6 février 1871	$32,181 [illegible]

Certifié véritable,

E. MÉRILH, Trésorier.

REIMS.

On écrit de Reims :

"Les faits les plus odieux se passent dans cette ville, et il est du devoir de tout honnête homme de les signaler à l'exécration publique.

"Je demande qu'au nom de l'humanité et de la civilisation vous vouliez bien leur donner dans votre journal toute la publicité possible. Il ne s'agit ici ni des exécutions sans frein ni des réquisitions sans limites qui pèsent sur les pays envahis, mais bien de faits se rapportant à la liberté individuelle.

"Depuis le jour sinistre où le commandement de la place de Reims a été donné au comte de Bredow, les habitants vivent dans des transes perpétuelles.

"Presque aussitôt après son arrivée, des canons furent braqués sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où ils sont encore en batterie; les soldats prussiens reçurent l'ordre de ne sortir ni le jour, ni la nuit, sans être porteurs de leur fusil et baïonnette.

"Aussi, chaque nuit, des coups de feu retentissent, et trop souvent le matin, on apprend que quelque Rémois inoffensif est devenu la victime de quelque soudard aviné.

"Bien que les auteurs de ces faits aient été à diverses reprises signalés au bureau de la place, il n'est à la connaissance de personne qu'une punition ait été infligée aux malfaiteurs.

"Il est à remarquer que la plupart de ces attentats ont été commis par des porteurs de croix rouges, qui sont tous armés et paraissent être le rebut des armées allemandes.

"Triste et fatale application de la convention de Genève !

"Les soldats se sentant soutenus, croient ne pouvoir jamais trop exiger, et, en effet, toutes les réclamations sont demeurées sans résultat, quand elles n'ont pas appelé sur leurs auteurs un châtiment quelconque ou l'incarcération.

"Mais la satisfaction du comte de Bredow n'était pas complète.

"Le 17 décembre, la schlague fut l'ordre du jour, et les malheureux que ses pouvoirs arbitraires mirent à sa disposition, subirent cet ignominieux traitement.

"Le patient est conduit dans une des cours de l'Hôtel-de-Ville et remis aux mains des soldats qui le déshabillent, l'étendent sur une table, et lui appliquent vingt-cinq coups de leur instrument; après quoi le patient relevé, est chassé sur la place à coups de bottes.

"C'est ainsi que déjà trente-huit citoyens ont subi ce supplice, et la vie de plusieurs est encore en danger.

"Il faut avoir entendu les hurlements de ces malheureux comme je les entendais de la rue; il faut avoir vu leur corps meurtri et ne formant qu'une plaie, pour savoir quelle indignation on peut ressentir.

"Et l'homme qui commande ces infamies est un officier ! Et ses chefs suprêmes ratifient sa conduite, puisqu'ils tolèrent ses actes ! Et les officiers prussiens l'acceptent comme un des leurs.

"Foin de l'honneur militaire s'il en est ainsi.

"J'ai eu l'honneur de servir mon pays; mais si dans l'armée, dont j'ai fait partie, un officier se fût permis de tels excès, il eût vu tous ses collègues s'unir à moi pour le chasser de leurs rangs, et plutôt que de souffrir la honte dont ils eussent été morallement les complices, il eussent brisé leur épée.

"Citez, je vous en prie, Monsieur le rédacteur, citez bien haut et partout le nom du comte de Bredow, major de l'armée prussienne, le bourreau de Reims.

"Quels qu'ils soient, signalez aussi les hommes qui font fusiller sans jugement, ceux qui font jeter dans les prisons de l'Allemagne des citoyens coupables de sympathie pour le Gouvernement de la défense nationale, ceux qui font incarcérer les pères et les frères qui ne dénoncent pas la retraite des leurs, ceux qui font parcourir une province entière à un homme, à pied, la corde au cou, son cercueil porté devant lui, après lui avoir fait faire son testament.

"Signalez ces faits, qu'ils soient la flétrissure ne tous ceux qui en sont les auteurs. Mais citez, citez surtout de Bredow; car mieux vaut mille fois la mort, la prison, la torture, que le supplice qu'a inventé pour Reims un major prussien, qui eût dû naître argousin et porter un bâton à la main plutôt qu'un sabre au côté."

L'ABUS DE LA FORCE.

Nous ne connaissons rien dans l'histoire d'aussi odieux, d'aussi contraire à tous les principes du droit des gens et de l'équité que le décret suivant que publie la *Gazette de Strasbourg* :

Nous, Guillaume, roi de Prusse, ordonnons pour les gouvernements généraux de l'Alsace et de la Lorraine, ce qui suit :

Art. 1er. Celui qui se joint aux forces militaires françaises est puni par la confiscation de sa fortune présente et future et par un bannissement de dix ans.

Art. 2. La condamnation se fait par arrêté de notre gouverneur général, lequel, après avoir été publié pendant trois jours dans la partie officielle d'un journal du gouvernement, acquiert tous les effets d'un jugement légal et sera exécuté par les autorités civiles et militaires.

Art. 3. Tout paiement ou remise fait plus tard au condamné, est considéré comme non avenu.

Art. 4. Toute disposition prise par le condamné, de sa fortune en faveur de vivants ou non vivants et après publication de cette condamnation, est nulle et sans valeur.

Art. 5. Celui qui veut s'éloigner du siège de son domicile, doit en demander, après justification préalable du motif, l'autorisation par écrit au préfet. Celui qui s'est éloigné sans cette autorisation plus longtemps que huit jours de son domicile, en suppose en droit qu'il est allé rejoindre les forces françaises. Cette supposition suffit pour la condamnation.

Art. 6. Les préfets ont à veiller à l'exécution et au contrôle de listes de présence pour toutes les personnes de sexe mâle.

Art. 7. Le produit des confiscations doit être versé à la caisse du gouvernement général.

Art. 8. Le retour du bannissement entraîne l'application de la peine commuée par l'art. 33 du code pénal.

Art. 9. Cet arrêté sort son effet à partir du jour de sa publication.

Donné dans notre quartier-général de Versailles, le 15 décembre 1870.

☞ Achetez vos chapeaux au coin des rues St-Louis et Royale.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—*Faust* a été représenté, jeudi dernier, avec un grand succès, et en présence d'un magnifique auditoire. Il en sera de même, nous en sommes certains, pour le *Barbier*, que l'on donne aujourd'hui en matinée, et pour les spectacles prochains qu'annonce l'affiche. Le *Barbier de Séville*, on le sait, est chanté sur notre scène avec un rare éclat; et toutes les personnes qui suivent les matinées de l'Opéra saisiront avec empressement l'occasion d'entendre une œuvre charmante interprétée par des artistes d'élite. Mme Naddi fait Rosine ; Dumestre, Figaro (c'est tout dire); M. de Keghel, Almaviva ; M. Périé, Don Basile, et M. Dubosc, Bartolo.

Ce soir, pour la 6ème représentation de M. Lefranc, la *Juive*, grand-opéra en cinq actes, d'Halévy. M. Lefranc remplira le rôle d'Eléazar. Les autres rôles par Mlle Rosès, Mme Naddi ; MM. Castelmary et de Keghel.

Demain, dimanche, la *Favorite*, avec Mlle d'Edelsberg, MM. Cazeaux, Dumestre et Castelmary.

CHRONIQUE LOCALE.

ESCROQUERIE. — M. A. Payne, employé dans la collection des taxes de Terrebonne, et venu de la veille à la Nelle-Orléans, raconte qu'ignorant les tours perfides que les dulcinées de toute couleur jouent aux malheureux étrangers qui ne les connaissent pas, il s'était donné le plaisir de la société avec Annie Thomas et Emma Smith, deux bonnes filles affectant d'honnêtes manières ; mais il ajoute qu'après être resté un moment avec elles, il s'aperçut qu'il lui manquait $150. Ayant fait sa confidence à la police, les deux femmes ont été arrêtées avec un nommé Billy Alexander, leur compère. Annie est accusée en outre d'avoir voulu, avec un billet de $5 corrompre l'officier de police qui les emmenait au corps-de-garde. Ces trois respectables personnes ont été envoyées en prison par le recorder Staës.

LA COMPAGNIE DES ABATTOIRS CONTRE LES BOUCHERS. — La Compagnie d'Abattoirs, par M. Pratt, son président, s'est adressée à la Huitième Cour de district pour obtenir des writs de mandamus et de prohibition contre les bouchers, dont la viande fut saisie et détruite sur la demande de la compagnie des Abattoirs, en été dernier, et qui ont institué des poursuites pour dommages devant la Septième Cour de district, juge Collens. Le but de cette présente demande est d'empêcher toute autre poursuite pour ce dommage et de forcer la compagnie à transférer les archives qui les concernent à la Huitième Cour de district.

UN JURÉ ARRÊTÉ POUR TENTATIVE DE CORRUPTION.—Hier matin, devant la Première Cour de District, M. Spencer, un des jurés dans l'affaire du vol chez M. Rochereau, a déclaré qu'un des jurés No 12, Chs. Richards, lui avait dit le matin même, au cabinet d'aisance de la cour, que pour une affaire importante qui devait être appelée lundi prochain, on avait besoin de trois hommes sur lesquels on pouvait compter et lui avait demandé s'il ne voudrait pas être un des trois, et que dans ce cas il n'avait qu'à donner son nom sur un morceau de papier.

M. Spencer répondit immédiatement qu'il ne voulait pas se mêler d'une affaire de ce genre et il informa M. Gravois, député greffier, de l'ouverture qui venait de lui être faite.

Richards ne l'a pas nié, mais il a dit que la proposition lui avait été faite par un individu qu'il ne connaît pas. Cette excuse n'en étant pas une, Richards a été arrêté immédiatement et livré au grand juri.

On croit que la grande affaire dont il s'agit est celle de Bertin, impliqué dans l'affaire du vol chez M. Rochereau.

Le grand juri ayant déclaré qu'il y avait matière à poursuivre contre l'accusé, le juge Abell a ordonné que son nom fût rayé de la liste des jurés, et a renvoyé Richards en prison d'où il ne pourra sortir qu'en fournissant une caution de $5,000 pour garantir sa comparution quand son procès sera appelé.

VOLS.—Dans la nuit de mardi à mercredi on a volé chez M. A. P. Simonds, rue Annonciation près la rue Félicité, une somme d'argent en billets, une montre d'or et une quantité de hardes. On suppose que ce vol a été exécuté par quelque domestique renvoyé de la maison et qui en connaissait parfaitement les détours.

Une tentative de vol a été faite jeudi soir chez le Dr Hallis, rue Carondelet, entre les rues Trois-Sœurs et Quatrième, mais le bruit fait par le voleur ayant éveillé la famille, il s'est vu forcé de fuir sans emporter de butin.

Les vols deviennent si communs dans le Quatrième et le Sixième District que les habitants sont obligés d'être sur le qui vive toutes les nuits pour se garder contre toutes sortes d'entreprises nocturnes. Il faut surveiller les domestiques avant tout. Nous connaissons une famille du Sixième District, qui emporte chaque jour toute son argenterie au premier étage, aussitôt après le dîner. Chaque membre emporte avec lui son couvert. Tout le monde, bientôt, sera obligé d'en faire autant dans tous les districts.

Jeudi, à une heure avancée de la nuit, des voleurs ont brisé les glaces de la porte du café de Francisco Luque, au coin des rues Canal et Bourgogne, et, ouvrant la porte, ont enlevé 3000 cigares de la Havane, plusieurs boîtes de tabac à chiquer, trois ou quatre douzaines de pipes de prix et environ $25 en billets de circulation, le tout valant $300. Ces voleurs n'ont pas été arrêtés, ce qui est assez singulier dans une rue où il passe presque continuellement des officiers de ronde.

UNE TENTATIVE PEU SÉRIEUSE DE SUICIDE.—Aleck Winicken, demeurant rue Dryades, près la rue Poydras, a pris du laudanum, hier soir, avec l'intention apparente de commettre un suicide. Il a été transporté à l'hôpital où, cependant, il a été renvoyé, le médecin de service n'ayant trouvé rien de grave dans sa situation.

MORT PROMPTE.—Un des professeurs de l'école paroissiale de Ste-Thérèse, saisi de vomissements de sang, est mort presque subitement, en pleine classe, au milieu de ses élèves, rue Erato, hier, vers 10 heures du matin. Nous ne connaissons pas le nom du défunt, mais nous croyons qu'il était un des frères de l'Institution.

LÉGISLATURE. — *Sénat.* — M. Ray fait un rapport défavorable sur le bill pour abolir la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, attendu que la Constitution a créé cette Cour et pour d'autres raisons exposées longuement dans le rapport. En conséquence le juge Cooley pourra continuer à élucider suivant sa fantaisie les matières délicates présentées à sa considération.

M. Lewis fait un rapport favorable sur le bill pour incorporer la Compagnie de Transport de la Louisiane.

M. Jenks fait un rapport favorable sur le bill pour étendre la charte de la Compagnie du Chemin de Fer d'Ouest-Feliciana.

M. Campbell présente une résolution pour tenir des séances régulières le soir. Adoptée.

Le bill autorisant l'établissement de banques succursales dans l'Etat, passe.

Le bill créant la paroisse de Feliciana est ajourné indéfiniment.

Sur une motion de reconsidérer, le Sénat refuse.

M. Pursell demande l'adoption du rapport sur l'affaire de l'élection contestée de L. E. Simonds contre J. S. Fish. Le rapport amendé est adopté.

Le bill pour régler l'éducation publique est lu deux fois et référé au comité sur l'éducation.

Le bill d'allocation pour les frais de session est référé au comité de finance.

Le bill pour l'amélioration des bayous Darbonne et Cornie passe avec le consentement du Président.

Le bill fixant les salaires des juges de la Cour Suprême à $10,000 pour le président au lieu de $8000, et $9000 pour les juges au lieu de $7000, est discuté.

M. Blackman ne pense pas que la Législature, sous la Constitution, ait le droit de faire ce qui est proposé.

Le bill est renvoyé à la copie et le Sénat refuse de voter aux quatre cinquièmes pour suspendre le règlement et adopter finalement le bill.

On demande la reconsidération du vote par lequel a été adopté le bill pour l'amélioration des bayous Darbonne et Cornie.

M. Blackman se lève et dit qu'il est étonnant que certains membres aient changé si vite leur détermination sur une question d'intérêt public, quand ils ont voté sans hésitation une subvention de $300,000 pour une misérable compagnie d'entrepôts.

M. Blackman parle longtemps et avec beaucoup d'énergie.

M. O'Hara ne dit pas qu'il ne votera pas pour le bill, mais il veut y voir clair et par conséquent étudier le bill.

M. Todd est opposé au gaspillage des deniers de l'Etat.

M. Lewis dit que le bill procurera d'immenses avantages à la portion de l'Etat traversée par ces bayous.

Le Sénat refuse de reconsidérer le bill.

M. Campbell demande la mise en discussion du bill des entrepôts.

M. Pinchback parle contre le bill avec force et le Sénat se retire en séance exécutive.

CHAMBRE. — La Chambre revient sur le vote qui déchargeait le comité des dépenses éventuelles et accorde cinq jours à ce comité pour faire son rapport. Le parti dominant est très divisé sur ce sujet et la discussion n'a pas duré moins d'une heure et demie. On attribue cette division à ce qu'un ou plusieurs membres du comité seraient compromis dans l'emploi des fonds et chercheraient à empêcher tout éclaircissement.

M. Faulkner ne s'occupe pas seulement d'affaires d'assurance sur la vie, il a présenté un bill pour faire nommer deux inspecteurs de porc et de bœuf par le gouverneur.

Ces inspecteurs auraient un entrepôt et des cours où tout le porc et le bœuf devrait être porté pour être inspecté et estampé, sous peine de $50 d'amende par baril.

On s'est plaint de n'avoir pas eu le temps d'examiner le bill, de le comprendre, mais les rouages de la machine législative étaient graissés, et, tout bonnement ce comité le bill a passé finalement. Encore une industrie d'organisée. A qui le tour ?

La Chambre s'est ajournée à lundi. C'est un jour de gagné pour les contribuables.

☞ Chapeaux pour hommes et enfants à bon marché, encoignure St-Louis et Royale.

Les Effets du Bombardement.

Dans son numéro du 13, le *Journal des Débats* rapporte ainsi les effets du bombardement :

"Pendant la nuit dernière, un certain nombre d'obus se sont abattus rue des Ecoles et ont causé de graves dégâts, purement matériels, fort heureusement.

"L'un de ces projectiles a rasé un bec de gaz, tordu le tuyau, a rebondi sur la chaussée en trois endroits bien indiqués et a fini par éclater au dernier choc. Ses éclats ont éclaboussé la façade d'une maison, plusieurs ont traversé la fermeture en fer, ainsi que les bureaux et ont jeté quelque désordre à l'intérieur d'un magasin de librairie.

"Un autre obus a ricoché dans un terrain qui sert de chantier de pierres de taille. Le projectile a éclaté au milieu de plusieurs blocs énormes qui ont été entièrement noircis ; aucun d'eux n'a été brisé.

"Hier, une maison située rue Saint-Médard a été de nouveau atteinte par les projectiles. Un obus, en éclatant dans un modeste logement d'un rez-de-chaussée situé au fond d'une petite cour, a occasionné la mort de deux malheureux ouvriers. Avant-hier, un autre obus était tombé dans cette même cour, avait pénétré en face au premier étage, et, faisant explosion, avait blessé mortellement deux petits enfants.

"Une maison qui se trouve de l'autre côté de la rue a reçu plusieurs obus qui ont défoncé la toiture en divers endroits, ont percé des murs et ont démoli des cheminées. L'un des projectiles a traversé un plafond et a pénétré dans une chambre où se trouvaient couchées deux dames âgées. L'explosion a eu lieu, les éclats se sont voltigé dans le logement et n'ont pas du tout atteint les deux locataires.

"Toujours, rue Neuve Saint-Médard, un peu plus loin, un obus est tombé dans une cave où s'étaient réfugiés une dizaine de locataires habitant ordinairement la maison, où les quatre personnes dont nous parlons plus haut ont été atteintes mortellement. Au moment de l'explosion du projectile, les éclats se sont projetés à droite et à gauche, et, chose surprenante, personne n'a été blessé.

"Un bâtiment, rue Mouffetard, a reçu quelques obus. L'un a enlevé environ quatre mètres d'un entablement sur la partie gauche et un second est tombé au milieu de la façade à la hauteur du deuxième étage.

"En passant près de la Pitié, nous rencontrons un corbillard suivi d'un grand nombre de personnes. Cette voiture funèbre, nous dit-on, conduit à sa dernière demeure une jeune fille qui a été tuée avant-hier, lundi, par les éclats d'un obus tombé au milieu d'une maison située rue du Battoir Saint-Marcel. Demain, on enterrera le frère de cette jeune fille qui est mort hier également à la suite de blessures occasionnées par les éclats du même projectile.

"Un instant auparavant, sur le boulevard Saint-Michel, nous avons aperçu le convoi d'un garde national du 151ème bataillon, tué avant-hier, au moment où il était paisiblement assis dans le poste de la prison de Sainte-Pélagie à côté d'un poêle. Une grande partie des hommes du bataillon suivaient le convoi.

"L'école polytechnique deux obus sont tombés cette nuit. L'un a traversé, au deuxième étage, la partie d'un mur contigu au châssis d'une fenêtre de l'escalier. Des éclats du projectile ont brisé la porte d'une chambre occupée par un capitaine. La seconde bombe est venue s'abattre sur un des petits bâtiments qui existent dans la cour de l'école à gauche. Sauf les dégâts matériels, on n'a eu à déplorer aucun accident.

"Les curieux affluent dans les rues de l'Ecole polytechnique, du Four Saint-Jacques; la place de Reims et des Sept-Voies, où l'on voit de nombreux dégâts matériels causés par les obus tombés avant-hier et hier dans ce quartier.

"Parmi les maisons qui ont été le plus éprouvées par les obus cette nuit, nous devons en signaler une rue Monsieur-le-Prince, où, un projectile, après avoir troué un mur, a pénétré au troisième étage dans une chambre, est tombé tout à côté d'une fenêtre. Un enfant a été très-légèrement atteint par un éclat. Le chat d'un locataire a été coupé en deux.

"Une bombe a éclaté aussi dans une des chambres de la Clinique, rue de l'Ecole de Médecine.

"Rue Mabillon, un obus est tombé sur le toit d'une maison; il a traversé deux plafonds et s'est abattu dans un appartement situé au 3me étage. Au moment où le projectile roulait et éclatait, la locataire, une dame âgée, était couchée et lisait, appuyée sur son oreiller. L'explosion qui se produisit a eu pour résultat de renverser complètement trois cloisons et de les briser, de sorte qu'au lieu de quatre chambres dont se composait le logement, il n'y a plus maintenant qu'une seule pièce. Les éclats ont brisé l'ameublement et ont éclaboussé les murs ainsi que le plafond. Le lit a été transporté du côté opposé à sa place ordinaire. En présence d'une semblable destruction, les voisins craignaient de retrouver la locataire morte, tuée, ou moins grièvement blessée. Par un hasard des plus heureux et des plus incompréhensibles, cette dame n'a reçu aucune blessure. Et cependant on a retiré de l'oreiller même sur lequel elle était couchée, un morceau d'obus pesant une dizaine de livres environ.

"Rue du Cherche-Midi, un projectile a brisé des cheminées, a ricoché en face sur un mur mitoyen qu'il a brisé et a pénétré dans la maison voisine. Là, il a passé au second étage après avoir troué un plafond, et a éclaté dans un appartement, d'où très heureusement les locataires étaient partis.

"On a fait évacuer aujourd'hui les malades militaires qui se trouvaient au Val-de-Grâce. Des voitures transportaient ces malades dans les diverses ambulances inoccupées de la rive droite.

"L'autorité fait enfin déposer les abords de tous les monuments exposés à recevoir les projectiles des batteries prussiennes."

Dans son numéro du lendemain 13, le même journal poursuit ainsi le récit des dégâts commis :

"Les habitants du 5me arrondissement (quartier du Panthéon et du Jardin des Plantes) qui avaient tant eu à souffrir, il y a deux jours, par suite des volées d'obus lancés sur eux, ont été moins tourmentés cette nuit, les batteries prussiennes ayant ralenti l'envoi de leurs projectiles.

"Mais après avoir pris un peu de repos, les artilleurs ennemis ont recommencé ce matin de bonne heure leur œuvre de destruction, en tirant indistinctement sur la plupart des quartiers de la rive gauche. Les 14e et 15e arrondissements (Montrouge, Vaugirard et Grenelle) ont surtout souffert.

"Dans le 5e arrondissement, la rue Monge et ses alentours ont de nouveau été atteints. Un gardien de Sainte-Pélagie, qui se trouvait devant la grille de cette prison, a été blessé par un éclat d'obus qui est venu s'abattre rue de la Clef.

"Dans la matinée, un obus tombait rue Monge, à quelques pas d'un chariot traîné par un cheval. Les éclats se sont projetés dans toutes les directions; ils ont blessé très-grièvement le charretier et le cheval.

"Il y a quelque temps, le fils de M. X..., un négociant important qui habite près de la rue Monge, s'est engagé dans une compagnie de marche. Son père se désolait de voir partir ce jeune homme qui n'a pas encore atteint sa dix-neuvième année et dont la présence était presque indispensable en raison de l'absence de ses employés. Cette nuit, deux obus sont successivement tombés sur la maison du négociant. L'un d'eux, après avoir traversé des plafonds, s'est abattu sur le lit du jeune X...où il a fait explosion et tout brisé dans la chambre. En racontant cet événement, M. X.... ne pouvait contenir sa joie en songeant que si son fils n'eût pas persisté dans sa pensée patriotique, il aurait peut-être trouvé une triste mort aujourd'hui.

"Vers six heures du matin, un obus est tombé rue d'Assas. Il a pénétré par la partie supérieure d'une solide porte cochère, dans un mur épais où il a fait explosion, à une faible distance de la loge du concierge. Ce même projectile qui venait de la direction de Clamart, avait déjà écorné assez fortement le toit de la maison qui lui fait face, de l'autre côté de la rue. Personne n'a été blessé.

"Rue de l'Ouest, un obus effondre un toit, pénètre dans une mansarde au quatrième étage et, après avoir enfoncé le plancher, éclate au milieu d'une chambre au troisième étage où il brise tout. Le locataire de la chambre venait de descendre cinq minutes auparavant et causait encore dans la cour avec son concierge lorsque le fait s'est produit. Quant aux personnes qui habitent le troisième, elles avaient cru qu'il était prudent—l'événement ne leur a donné que trop raison—de quitter le quartier. Près de la rue de la Procession, un petit bâtiment composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage, a été visité par un obus et a été très-endommagé.

"Non loin de là, par le même côté de la rue de l'Ouest, un projectile tombé sur une maison a ricoché en face et, en éclatant, a frappé mortellement deux dames. L'une d'elles allait sortir de l'allée et se trouvait près de la porte lorsque des éclats l'ont atteinte et lui ont fracassé la tête. On apercevait encore ce soir, adhérents à la porte cochère, des débris de la cervelle de cette infortunée victime.

"Nous ne parlons pas des autres maisons dont les toitures ou les murs ont été traversés par des projectiles; la liste serait trop longue, car cette pauvre rue de l'Ouest et celles qui l'avoisinent ont été criblées.

"Près de la ligne du chemin de fer, rue du Transit, des obus, en éclatant au milieu d'un grand chantier de bois, ont déterminé un prompt et violent incendie qui a gagné une fabrique de toiles cirées. Plusieurs pompes ont été occupées durant une partie de la journée à éteindre le feu. Un pompier a été blessé légèrement.

"Trois projectiles se sont abattus en quelques instants sur une maison dans laquelle plusieurs personnes étaient venues hier se réfugier. Ces malheureux émigrés se sont empressés de déménager une seconde fois pour aller plus loin encore.

"Le quartier des Invalides et de Grenelle n'a pas été épargné non plus cette nuit: des obus sont tombés sur l'Enfant-Jésus et à côté du puits artésien.

"Rue de Vaugirard et rue de Fourneaux, on entendait sans cesse le sifflement produit par le passage des obus se dirigeant vers l'église de Vaugirard, soit vers l'hôtel des Invalides.

"On enterrait cette après-midi un garde national qui, étant de faction mardi soir au poste des vétérans du 15e arrondissement installé près de l'église de Vaugirard, a été blessé mortellement par un éclat d'obus tombé juste en face du poste.

"Vers trois heures de l'après-midi une bombe est tombée rue Gay-Lussac, près de la rue Saint-Jacques, contre la boutique d'un épicier et a pénétré dans la cave. En éclatant elle a blessé très-grièvement quatre personnes. Une dame a reçu à la tête des blessures qui inspirent de vives inquiétudes.

"L'explosion du projectile a occasionné en outre des dégâts matériels considérables dans la boutique.

"Peu d'instants auparavant, en face de cette maison, un autre obus s'était abattu sur le toit d'un immeuble, était passé à travers le plafond et était venu faire explosion dans une chambre dont le propriétaire était en ce moment absent.

"Cette après-midi, près du carrefour de l'Observatoire, un obus est tombé sur la chaussée et a éclaté au moment où passaient deux corbillards suivis d'un nombreux cortège. Par un heureux hasard personne n'a été blessé, quoique aucun des assistants n'ait eu le temps de se jeter à terre en entendant arriver le projectile.

"On disait qu'un projectile était tombé sur la toiture du palais du Luxembourg. C'est une erreur. Il n'est jusqu'à présent tombé d'obus que dans le jardin. Il en est tombé un rue de Tournon; il a défoncé une partie du toit de la maison."

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches Transmises à "l'Abeille."

Partage de la contribution de Paris entre Allemands.

Les Elections en France.

Résultats dans 11 départements.

Extension probable de l'armistice.

Remise de canons et de fusils aux Prussiens.

Sombre perspective à Paris.

Préparatifs pour un autre bombardement.

Bismarck est de nouveau très-malade.

Grande inquiétude à Versailles.

Nouvelles européennes.

Londres, 10 fév.—Une dépêche de Berlin dit que la contribution de guerre de 200 millions de francs qui a été extorquée de Paris, a été répartie ainsi : 150,000 millions à l'Allemagne du Nord, et 50 millions à l'Allemagne du Sud.

On dément la nouvelle que la Turquie était sur le point de former un camp à Samla, menaçant la Roumanie.

Une dépêche de Versailles du 10 dit que l'armée allemande procède à la formation d'un 13e corps qui se composera des troupes du Wurtemberg et de la Hesse.

On a ressenti ce matin un violent tremblement de terre à Darmstadt.

Vienne, 9 fév.—Le Reichsrath se réunira le 20 février.

Londres, 10 fév. — Le *Standard* dit: La commission internationale du cabinet, le peuple ainsi connaissait les bases sur lesquelles elle doit agir.

Henry Melville, chapelain de la reine, est mort à l'âge de 77 ans.

Les bureaux télégraphiques allemands en France ont reçu ordre de transmettre les messages français au sujet des élections et de l'approvisionnement de Paris.

Les Prussiens ont saisi une lettre du roi de Suède qui exprime les plus chaleureuses sympathies pour la France.

Hâvre, 10 fév.— Les généraux Leflô et Trochu sont élus à l'assemblée dans le département du Finistère.

Versailles, 10 fév.—Des retours de onze départements indiquent l'élection de bonapartistes, d'orléanistes et de candidats électoraux, mais très peu de républicains seront élus.

La durée de l'armistice sera probablement étendue de façon que l'assemblée ait le temps d'achever l'œuvre de la restauration.

Londres, 9 fév.—A la rentrée des membres de la Chambre des communes, M. Gladstone s'est levé et a annoncé un bill changeant les épreuves religieuses.

M. Cardwell annonce aussi un bill pour la réorganisation de l'armée.

La Chambre des lords s'est réunie à 5 heures. Le marquis de Westminster fait une motion pour l'adresse à la Reine; le comte de Rosebery secondant la motion. Le duc de Richmond exprime Leurs Seigneuries seraient unanimes dans le vote de l'adresse. La Chambre alors s'est ajournée.

A la Chambre des communes, la motion pour l'adresse a été faite par le major Hamilton, secondé par M. Sam Moreley, représentant de Bristol.

M. Disraeli présente quelques remarques sur l'adresse; il a critiqué la politique du gouvernement. Il a défendu la neutralité armée et une pacification finale qui écarterait toute forme d'hostilité.

Il regrette l'inertie du gouvernement en juillet dernier, quand il pouvait influencer les deux belligérants. La valeur de ses efforts pour faire retirer la candidature du prince Léopold au trône espagnol ne peut être niée, mais il était possible alors pour le gouvernement d'arrêter la France en faisant valoir l'argument d'une neutralité armée.

M. Gladstone a fait un habile discours à l'appui de l'adresse et a répondu à la critique de M. Disraeli. Il a dit qu'il y eut aucun besoin de neutralité armée l'année dernière. Conseiller à la Prusse de désapprouver la candidature Hohenzollern était atteindre l'extrême limite du droit des neutres à intervenir.

La neutralisation de la mer Noire avait perdu son importance pour l'Angleterre depuis la guerre de Crimée et ce point avait été abandonné par la France. Il croit que la vraie politique de l'Angleterre est la non-intervention à l'étranger. Féconde de questions domestiques et le respect des droits et des obligations des neutres.

Il demande à la Chambre de ne pas entraver la liberté d'action du gouvernement, et de ne pas douter de son but de procurer la paix, avec honneur et sûreté pour le pays, et de l'emploi de son influence reconnue au peuple pour engager cette puissance à la modération.

M. Disraeli a été également sévère dans les commentaires sur la politique qu'on faisait suivre à l'Angleterre à l'égard de la question de la Mer Noire. Passant à des sujets américains, il dénonce l'attitude prise envers les autres puissances et il demande qu'on y réponde par l'indifférence et le dédain. Il espère que les négociations seront reprises pour le règlement de toutes les questions entre l'Angleterre et l'Amérique.

New-York, 10 février — Dépêche au *Herald* :

Versailles, 8 fév.— Hier 80 pièces de campagne et 140,000 fusils ont été livrés à Issy et Vanves. Les choses paraissent sombres aujourd'hui et l'on ne peut en expliquer la cause. Les Prussiens pourraient bien entrer à Paris avant le 19.

On fait des préparatifs pour un grand bombardement et des complications surgissent.

Bismarck est de nouveau très malade. Son état donne beaucoup d'inquiétude.

Londres, 10 fév.— Les phares à Cushaven et à l'île de Neuwerk, devant ce port, ont été restaurés et les bateaux-pilotes ont repris et continueront leur service pendant l'armistice.

New-York, 10 février, midi — Coton calme et soutenu. Uplands 15 1/4. Or fort à 11 7/8. Sterling 9 3/8 et 10 1/4.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 10 fév. — La frégate Congress part aujourd'hui pour Hayti.

Fernando Estrada, capturé par un soussufet, a été exécuté à Moron aujourd'hui.

On dit que l'insurgé Jesus Dol qui s'est rendu, sert maintenant de guide aux troupes espagnoles.

Nouvelles de Washington

Washington, 10 fév.— La Chambre du Kansas a passé un bill pour permettre aux criminels de témoigner en leur faveur, et pour permettre au mari et à la femme de témoigner en faveur ou contre d'autres qui est accusé.

Il y a aujourd'hui trois pendaisons dans le Maryland, un blanc pour meurtre, un homme de couleur pour viol et une femme de couleur pour meurtre.

Le Sénat a confirmé les commissaires nommés pour le différend avec l'Angleterre. La commission se réunit en mars.

Le comité du Sénat doit proposer d'élever les appointements du Premier Juge à $10,000 et des autres en proportion.

Au Sénat on a renvoyé au comité des outrages du Sud un mémoire de la ligue de réforme de New-York, qui demande la nomination d'une commission pour s'enquérir de l'état des affranchis au Sud.

Un bill a été rapporté pour incorporer le chemin de fer de la Vallée de la Rivière Rouge, d'Ouachita et de Santa-Fé.

M. Nye remplace M. Stewart dans le comité sur les élections au Sud.

CHAMBRE.—On a renvoyé au comité des voies et moyens le bill qui amende les droits sur les esprits distillés et le tabac.

Nouvelles Diverses.

New-York, 10 fév. — La *Post* dit: Il y a lieu d'espérer que les craintes pour la sûreté du Tennessee sont sans fondement. Le steamer Tybee a mis une fois un mois pour se rendre à Saint-Domingue via Port-au-Plate. Les propriétaires du Tybee disent que neuf fois sur dix ils n'ont de nouvelles de leur steamer qu'à son retour.

H. R. Angela, âgé de 35 ans, professeur de français à West Point, est mort aujourd'hui d'apoplexie.

Toledo, Ohio, 10 fév — Les bâtiments de la machine à coudre Howe, à Peru, ont brûlé. Un journaliste a péri, trois autres personnes n'ont pas reparu.

Boston, 10 fév.—Une dépêche de Halifax dit que les goélettes Winson et Franklin, avec leurs cargaisons, ont été condamnées aujourd'hui et confisquées pour violation des lois sur les pêcheries. Sir William Young, en rendant cette sentence dans la Cour de vice-amirauté, a exprimé ses regrets du pénible devoir qui lui était imposé.

Il a été déjà souscrit $20,000 au fonds de secours pour la France.

Buffalo, 10 fév — Un grand concours de parents et d'amis assistait aujourd'hui aux funérailles des quatre victimes du dernier accident du chemin de fer à New-Hambourg. Les scènes sur les lieux respectifs d'enterrement ont été très émouvantes.

Marchés européens.

Liverpool, 10 fév.— Arrivés: Le navire Union, de la Nouvelle-Orléans, avec 3,942 balles de coton; la barque Delthaven, de la Nouvelle-Orléans, avec 3,700. Autres navires arrivés de Mobile, Savannah et Charleston. Total des balles reçues : 17,061.

Frankfort, 10 fév.—Bonds 95 5/8.

Liverpool, 10 fév., midi—Coton plat et tendant à la baisse. Middling uplands 7 5/8, Orléans 7 7/8. Stock 610,000 balles, dont 276,000 de provenances américaines.

Londres, 10 fév., 5 heures de relevée—Consolidés 92 à 92 1/8.

Marchés Américains.

New-York, 10 fév., au soir—Coton un peu plus facile à la clôture, Mid. Uplands 15 1/4. Farine plus ferme, à 6 90 à 7 80; choix 7 75. Porc ferme à 21 75. Graisse calme et plus ferme.

New-York, 10 fév., au soir—Or, 111 3/4 à 111 7/8. Gouvernements animés et en hausse. 5-20 de '62, 113 3/4. Louisiane 67 et 69; Levée 74 et 80.

New York, 10 fév., au soir—Or calme et ferme. Gouvernements calmes et fermes. 10-40 110 1/2.

Galveston, 10 fév.—Coton calme, et soutenu; bon-ordinaire 12 1/2; stock 51,744 balles.

Charleston, 10 fév.—Coton soutenu à 14 1/2 à 14 3/8; stock 27,394 balles.

Savannah, 10 fév.—Coton calme, 14 3/8; Stock 90,737 balles.

Mobile, 10 fév. — Coton calme, 14 1/2; stock 89,800 balles.

Norfolk, 10 fev.—Coton bas middling 13 3/4 à 13 7/8; stock 3,967 balles.

Memphis, 10 fév — Coton lourd. Middling 14 1/4. Vendu 3,800 pendant la semaine.

Boston, 10 fév.—Coton lourd, nominal, 15 3/8 à 15 1/2; stock 6,800 balles.

Cincinnati, 10 fév.—Coton ferme et en bonne demande, middling 14 1/2. Farine ferme et en demande modérée; de famille 6. Mais 44. Graisse en bonne demande à 11 1/2. Whiskey 87.

Chicago, 10 fév.—Farine plus active à 5 65. Mais 50. Porc 28 25.

St Louis, 10 fév.—Farine active, superfine 5 60, extra 5 85. Mais en bonne demande. Porc ferme à 23. Jambons fourrés 11 1/2. Graisse 12 1/2.

Louisville, 10 fév.—Toile d'emballage inactive et nominale. Coton inactif et ferme, middling 13 3/4 à 14 1/8. Farine ferme, extra de famille 5 75. Foin 20. Porc 22 75. Bacon 10. Jambons fourrés 16. Graisse 12 3/4.

Nouvelles des Rivières.

Vicksburg, 10 fév—Descendant, le steamer H. C. Jeangs. Temps clair et agréable.

Memphis, 10 fév — Temps clair et agréable. Le fleuve monte rapidement. Descendant : Le Richmond et le Marble City.

Louisville, 10 fév—Temps clair et beau, à peine un peu plus frais. Mercure 54. Arrivés, les bateaux Carrie N. Kountz, Mary Houston, Alex Mitchell et Dick Fulton, de la Nouvelle-Orléans. Partis, pour la Nlle-Orléans, le T. Moore et le John T. Kilgour. Le Dick Fulton partira pour la Nouvelle-Orléans demain, avec 11 bateaux de charbon.

Cincinnati, 10 fév—Arrivé, le Sam Parker, de la Nlle-Orléans.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 10 février, 6 heures P. M.—Arrivés: La barque danoise Feyen, en 45 jours de Rio Janeiro, avec du café; le navire Cherokee, en 30 jours de Liverpool; le brick danois Frideria, en 49 jours de Malaga, avec des fruits; la barque Pajara, en 41 jours de Rio Janeiro; avec du café; le vapeur Panther, de Philadelphie.

Dépêches d'hier soir.

Sommaire des nouvelles étrangères.

Un envoyé de Tunis est en route pour Florence pour régler les questions en litige.

La majorité républicaine à Bordeaux est considérable.

Les républicains emportent Pau, Périgueux et Oran. Les conservateurs ont Poitiers et Montauban. Les candidats de l'Union libérale sont généralement élus dans toute la France partout où ils se sont présentés.

Les commissaires anglais chargés du règlement des affaires pendantes entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, sont : le comte de Grey, le Professeur Montague Bernard, Sir Edward Thornton, Sir John A. McDonald, du Canada, et Sir John Ross. Lord Tenterden est le secrétaire de la commission.

Rien de positif n'a encore été fait au Parlement anglais. M. D'Israeli a parlé contre Gladstone mais en soutenant les principes contenus dans le discours de la reine.

Les deux partis approuvent les mesures proposées pour le règlement des différends avec les Etats-Unis.

Une solution pacifique de la question d'Orient n'a plus besoin que de la signature d'un représentant de la France pour parfaire le traité.

Le ticket de Gambetta a emporté le Havre et Brest par de fortes majorités.

(Sommaire de nouvelles américaines.)

La papeterie de Curtis & Co., à Broodstown, (Illinois) a été détruite par un incendie.

Tioga, ville de New-York, a été presque détruite, hier soir, par le feu.

L'American Institute de New-York a élu Wm. B. Ogden président. Le ticket en tête duquel se trouve le nom d'Horace Greely a reçu 11 voix sur 319 votes donnés.

Martha Haines Bennett, femme auteur, est morte, hier, de la pneumonie.

Le steamer "Moses Taylor" parti pour Honolulu, s'arrêtera à San Francisco jusqu'au 16 du courant, à cause de la destruction des malles à New Hamburg.

Pas de nouvelles du steamer Tennessee au département de la marine jusqu'aujourd'hui à midi. Les autorités navales disent que le steamer Tennessee est un steamer solide et parfaitement capable de tenir la mer.

Washington, 10 février — *Chambre*— M. Porter, de la Virginie, a prononcé un discours dans le cours duquel il a exalu le "State Journal" du parti républicain et nie qu'il ait jamais traîné le boulet. Il a exprimé l'espoir que les individus et les journaux ne feraient pas désormais de semblables assertions.

Il a été présenté des résolutions de la Législature du Texas demandant pour un chemin de fer allant de l'est du Texas au Pacifique les avantages accordés aux autres chemins.

LA MINE DE SOUFRE.

Nous avons déjà dit que la Compagnie de soufre de Calcasieu faisait opérer un second sondage à cent cinquante pieds de l'ancien qui avait fait découvrir un banc de soufre de cent pieds d'épaisseur.

La compagnie nous communique la dépêche suivante reçue de ses ingénieurs :

Les Bergne, 9 février 1871.

Profondeur du puits 432 pieds. Nous avons atteint le soufre à 433 pieds. Echantillons bons.

MUNN ET GRANIER.

Il est donc certain que le banc de soufre s'étend au moins sur une longueur de 150 pieds. Si l'épaisseur est partout de cent pieds, il y a, dans la terre une valeur enfouie sous la terre de dix millions de dollars.

☞ En achetant vos chapeaux au coin St-Louis et Royale on fait une notable économie.

—Nous lisons dans le *Béarnais* :

St l'exemple des prisonniers allemands internés à Saint-Jean-Pied-de-Port ne suffisait pas à démontrer combien il est nécessaire, urgent, de fouiller les poches et les vêtements de ces bandits émérites, voici qui le prouverait une fois de plus :

"Un prisonnier allemand, dont les pieds ont été emportés ou entamés par un boulet était soigné à l'hôpital de Pau.

"Malgré toutes les représentations qui lui furent faites, Il refuse obstinément d'enlever ou de laisser enlever sa chemise. On fut donc obligé de la lui arracher de force. Dès lors, son obstination se trouva expliquée. Il portait sur la peau une ceinture de flanelle pleine de billets de la Banque de France soigneusement cachés dans les doublures et les ourlets.

"Un autre pensionnaire de notre hôpital est, dit-on, un espion prussien. On songe, sans doute, à le livrer à qui de droit dès qu'il sera guéri."

☞ Voulez-vous de beaux et bons chapeaux à prix modérés ? Adressez-vous au coin St-Louis et Royale.

Les prisonniers Français EN ALLEMAGNE.

Le *Nord* publie la lettre suivante, qui est un appel à la charité en faveur des prisonniers français en Allemagne :

Monsieur le directeur.

Au moment où de tous côtés on fait appel à la charité pour venir au secours de tant de malheureux, laissez-moi vous faire le récit d'une visite au camp des prisonniers français à Mayence. Le commandant du camp avait bien voulu céder à mes instances, et c'est avec lui que j'ai pu constater qu'il avait presque tout à faire pour apporter quelque soulagement à ces malheureux.

Déjà, sur le pont je rencontrai 4 ou 5 compagnies se rendant au travail de l'après-midi, à Castel. Quelques-uns, un très petit nombre, avaient des cache-nez ou des gants en laines; tous grelottaient de froid et semblaient bien misérables. Ils avaient leurs mains dans leurs poches et quand je leur demandais s'ils avaient assez à manger, ils me répondaient : Juste assez pour ne pas mourir de faim !

Quand ma voiture gravissait la pente rapide qui conduit au camp, je croisai à plusieurs reprises des soldats soutenant péniblement un de leurs camarades, atteint sans doute de la fièvre typhoïde ou de la petite vérole, et le conduisant à l'hôpital; ce qui ferait supposer que le nombre des voitures ou des litières n'est pas suffisant pour emporter les malades.

Les baraques destinées à abriter les prisonniers pendant la saison rigoureuse ne sont achevées que pour 10,000 hommes; les 15,000 autres couchent sous des tentes en toile que la nécessité de se garantir du froid oblige à tenir hermétiquement fermées. Sans air et sans lumière, que les séjours doivent être longues dans ces conditions !!

La mince couche de paille, bientôt aplatie et se confondant avec l'humidité du sol, ne peut guère, avec leur petite couverture, les garantir du froid. Le vent glacial qui balayait le plateau me pénétrait moi-même malgré mes chauds vêtements, et les pauvres soldats couraient en se frappant les mains pour se ranimer, ou se pressaient autour de petits feux destinés à réchauffer leur café du matin.

Des cantines sont ouvertes, il est vrai, mais, malheureusement, beaucoup de soldats se défont de ce qui ne leur est pas strictement nécessaire pour se procurer quelques douceurs. De tout ce que j'ai pu leur offrir, les mouchoirs de poche ont eu le plus grand succès. Le commandant me disait qu'il recevait, en moyenne, quatre cents lettres chargées pour les soldats, mais que rarement ils employaient l'argent ainsi reçu à des choses utiles. Cet homme de bien, dont le cœur se dévoue aux prisonniers confiés à ses soins, pense que des chemises de shirting, des chaussettes, des gilets de laine ainsi que des gants et des cache-nez sont les objets les plus urgents; les couvertures commencent même à manquer (celles que j'ai vues étaient même faites de papier).

Le colonel de Goffrey croit aussi avec raison que le manque de linge est une cause active de maladie, et il désire vivement une chemise de rechange pour chaque soldat; ce serait donc 24,000 chemises à envoyer, car il n'y en a pas une seule aujourd'hui. La Société internationale de Genève vient de lui adresser 1,500 chaussettes et lui promet un autre envoi. On lui a fait parvenir de Namur aussi des pièces de drap rouge pour pantalons. Là se bornent les ressources actuelles. On voit donc qu'il n'y a pas un instant à perdre, si l'on songe que nous sommes au 10 décembre, et qu'il fait 8 degrés de froid.

Il les termes et les souaves sont les plus difficiles à surveiller, ce sont surtout les premiers à souffrir le plus. Il n'est que trop vrai que la petite vérole sévit au camp, malgré la vaccination pratiquée sur plus de mille soldats; les décès s'élèvent à une dizaine quotidiennement.

Il y a parmi les mobiles et les gardes nationaux des jeunes gens de bonne famille; des banquiers ou les administrateurs de Mayence ont réclamé leurs services, et, ils le logent en ville, veuvant régulièrement 20 p. c. de leur gain dans la caisse du gouvernement. Dans le conduisent bien, mais ont de la peine à se conformer à la consigne de rentrer le soir à sept heures.

D'autres soldats sont employés par la bourgeoisie de Francfort et des environs et ont unanimité à faire l'éloge de leur conduite et de leur intelligence.

Ce mon récit simple et véridique trouvait le chemin des cœurs charitables en Belgique, en Russie et en Angleterre, j'en rendrai grâce au ciel, et je les supplierais d'expédier, non pas demain, mais aujourd'hui même au commandant du camp, le colonel Goffrey, Ludwigstrasse, non pas de l'argent, mais les effets en nature dont le besoin est si urgent, sans en excepter des cigares, du tabac et du savon.

Wiesbaden, 10 décembre 1870. X.

ABONNEMENT Nos. 44, 45, 46 et 47.—Voir la colonne des annonces spéciales. Ces abonnements sont payables au Bureau de la Compagnie Mutuelle de secours et de bienfaisance sur la vie, 120, Carondelet.

☞ A l'enseigne de Rob. E. Lee, au coin St-Louis et Royale, chapeaux pour hommes et enfants à TRÈS BON MARCHÉ.

—M. Odilon Barrot, qui se trouvait en Italie, vient de traverser Milan, se rendant en France.

Décédé hier matin, à 10 heures, JAMES DELORD, âgé de 28 ans et natif d'Angleterre. Les parents et amis de la famille, de même que ceux de la famille Cornu, sont priés aux autres d'assister à son enterrement qui aura lieu demain dimanche, à 4 heures et demie P. M. Le corps est exposé rue Dumaine, entre Galvez et Miro.

Décédé hier à midi et demi, à l'âge de 40 ans, HENRI DARAN, natif de Pau, département des Basses Pyrénées, France. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, à 4 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, à l'encoignure des rues Derbigny et Laharpe.

Décédé hier soir, à 9 heures, MICHELE DI GREGORIO, âgé de soixante ans, natif de Trapani (Italie), et résident de cette ville depuis 22 années. Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, 11 février, à quatre heures de relevée. Le convoi partira de sa dernière demeure No 161 rue Decatur (ci-devant Victoire), entre les rues Toulouse et Jefferson.

Società di Mutuo Beneficenza Italiana.

I membri che fanno parte della sud. Società, sono invitati di intervenire al funerale del nostro socio MICHELE DI GREGORIO, oggi 11 Febbraro alle ore 4 P. M. Il carro funebre partirà dalla sua ultima dimora No. 162, strada Vecchia Levee fra Toulouse e Jefferson.

Per ordine del Presidente,

N. TROIS, Segretario.

R. L. NAZARET, No 2.

Mort, hier alle 9 P. M., MICHELE DI GREGORIO, d'anni 60, nativo di Trapani, Italia. I fr. sono invitati ad intervenire al suo funerale che avrà luogo oggi 11 Febbraro, alle ore 4 P. M. Il convoglio funebre partirà dalla sua dimora, 162, strada Vecchia Levee, fra Toulouse e Jefferson.

Per ordine del Ven.

G. DELL' ORTO, Secretario.

Bureau de l'Association d'Assistance Mutuelle et de Bienfaisance et d'Assurance sur la Vie de la Louisiane, rue Carondelet, 120.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1871.

Les membres de cette Association sont informés des décès suivants : BARBARA DICKERT, décédée en cette ville, le 4 novembre 1870,—JOHN D. GAISSER, décédé en cette ville, le 4 novembre 1870,—E. W. SHELBY, décédé dans l'Etat du Mississippi, le 12 novembre 1870,—H. W. TRACY, décédé en cette ville, le 29 novembre 1870. En conséquence, les membres de la dite Association sont invités à venir payer à ses bureaux, rue Carondelet 120, dans un délai de trente jours, à partir de la date du présent, la somme de $2.25 pour chaque décès, afin de former le capital de $11,700, déterminé par l'Association.

R. W. YOUNG, Secrétaire.

AVIS.

B. & A. Soulé

Ont transporté leur bureau au No 124 rue de la Douane, entre Royale et Bourbon.

Demande de Coiffeuse.

UNE bonne coiffeuse trouvera à s'employer en s'adressant immédiatement chez J. LERÉ, 66 rue des Remparts.

AVIS.

SONT entrées chez le consigné, Six Dindes. La personne à qui elles appartiennent est priée de venir les réclamer, prouver sa propriété et payer les frais de cet avis. A. PIERNAS. Coin Basin et Dauphine.

Changement de Domicile.

DR. S. MARTIN a transporté son domicile au No 297 de la rue Dumaine. Heures de consultation—De 9 à 10 heures A. M. et de 2 à 3 P. M.

A vendre,

UNE TOMBE au cimetière St-Louis No 2. Aussi—Un ameublement complet de salon, en noyer et damas en crin, composé de six chaises, deux fauteuils et deux canapés. Le tout sera vendu pour rien. S'adresser au bureau de l'Abeille, de midi à 1 heure.

En débarquement du navire "Auguste et Gustave," de Bordeaux.

200 barriques vin rouge, Duvergier. 10 do vin blanc, do. 700 de 200 eau-de-vie, A. Bonnet & Co. 60 caisses do do do. 30 do do de Langs Sie & Co. A vendre par A. ROCHEREAU & Co. 16 et 20, rue St-Louis.

Avis aux Consignataires.

LA barque française AUGUSTE & GUSTAVE, capitaine E. Moriand, de Bordeaux, commencera son débarquement LUNDI, 13 février, au Quai, Deuxième District. Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

Ni le capitaine, ni le consignataire de la barque française AUGUSTE & GUSTAVE, ne seront responsables des dettes que pourraient contracter l'équipage de la dite barque.

Pommes de terre,

JACKSON White, Goodrich hâtifs, Rose hâtifs et Loudon, Ladies. A vendre, aux plus bas prix du marché, en lots pour le commerce. Par THO. A. O'BRIEN. Au No 10 de la rue Tchoupitoulas.

Conclave Coeur No 23, S. W. M.

Les officiers et les membres du Conclave Cœur No 23, S. W. M., comme aussi les membres du Commandement, sont priés de s'assembler au Grand Royale, le DIMANCHE 12 du courant, à midi.

O. S. BABCOCK, T. E. C. J. H. HARDY, Secrétaire.

Association des Enfants de Marie.

L'ASSEMBLÉE mensuelle aura lieu au Presbytère de l'Eglise St-Augustin DIMANCHE prochain, 12 du courant, à midi précis. La plus grande ponctualité est requise pour affaires importantes.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, le 10 février 1871.

A L'ÉLECTION annuelle des actionnaires de cette Compagnie, tenue le 6 courant, les personnes dont les noms suivent ont été élues Directeurs pour l'année :

B. SALOY, J. LANGLÈS, J. DESBAN, HENRY LARQUIÉ, J. BROUSSEAU, J. FLAISSERT, B. M. SCHMIDT.

Et, à une réunion spéciale du Bureau de Direction, tenue le 9 du courant, M. B. Saloy a été unanimement réélu Président et M. P. Tiene Jr., Secrétaire. P. TIENE Jr., Secrétaire.

Sociedad Union Española — DE — BENEFICENCIA MUTUA.

LOS miembros que componen esta Sociedad se reunirán en la sala Calle Vieja Levé, No. 227, entre San Felipe y Ursulinas, el DOMINGO, 12 del corriente, á las 4 de la tarde, para la eleccion de Tesorero y Junta Administrativa.

Por orden del Presidente, R. DUELA.

COSTUMES, DEGUISEMENTS, Dominos et Masques, TRÈS VARIÉS, Pour Dames et pour Messieurs, A vendre ou à louer par J. Galinier, Rue Royale No 161, entre St-Louis et Conti, AU PREMIER ETAGE. En raison d'une occasion prochaine de ce genre d'affaires, ces costumes seront loués ou vendus AU PLUS BAS PRIX.

Arrivée enfin !!!

J. G. BERMEL, 121 rue du CANAL, vient de recevoir par le steamer "Alice," ses beaux GANTS DE CHEVREAU, si longtemps attendus du célèbre LEICHHEIN, de Bruxelles :

Victoria, en toutes couleurs, pour dames	1 00
Do do do à un bouton	1 25
Do do do à deux boutons	1 50
Gants pour hommes	1 50
Do pour enfants	1 00

Breves Cabañas.

10,000 véritables BREVAS de la célèbre fabrique de CABAÑAS Y CARBAJAL, venant d'être reçus par le steamer Liberty.—Egalement, CREOLES, IMPERIALES et NEC PLUS ULTRA, en boîtes de 50 et de 25, à vendre, en lots au gré des acheteurs, par GONZALEZ BROS. Au coin des rues Camp et Commune, ET AUX SUCCURSALES, No. 9 de la rue Carondelet, Au coin des rues Gravier et Carondelet.

Demande d'une Institutrice Pour aller à Matamoros, (Mexique.)

UNE dame capable de prendre charge d'une Ecole n'ayant pas plus de vingt cinq élèves et ayant les connaissances voulues pour enseigner les langues espagnole et anglaise ainsi que la musique. Un salaire libéral lui sera assuré. On exigera de bonnes références. S'adresser à A. PALACIO, No 3, rue Front, entre Canal et Commune.

TABAC.

150 caisses TABAC EN FEUILLE, pour cigares, à vendre, en gros ou en détail. L'attention des fabricants est appelée sur ce tabac. Un échantillon dans quelque bonne qualité. J. F. GASPARD, A l'angle des rues Royale et St-Ferdinand, No 443, Troisième District.

Eglise St.-Vincent de Paul.

LA FOIRE pour le bénéfice de l'Eglise de St. Vincent de Paul, que les Dames du Troisième District ont ouverte la semaine dernière, continuera tous les soirs de cette semaine, rue Dauphine, coin Clouet.

J. M. LAFFERRANDERIE, Successeur de C. MARCHAL & CO., BOULANGER, 129, rue Dryades, ci-devant Philippa. Biscuits Soda, Biscuits à la Crème, Biscuits au Beurre, Biscuits Pilotés, Biscuits au Citron, Biscuits au Gingembre, Lemon Snaps, Ginger Nuts, Ginger Cakes, Biscuits de Bord, Biscuits en tous genres.

Avis aux Propriétaires fonciers et aux Capitalistes !!!

POUVANT donner une grande partie de mon temps et mon attention à d'autres affaires que celles de mon magasin, et espérant obtenir l'appui de mes nombreux amis et connaissances, je leur offre mes services comme AGENT pour la location des propriétés et la collection des loyers, me chargeant de faire faire toutes les réparations nécessaires dont pourraient avoir besoin les propriétés qui me seront confiées.

Les propriétaires dont les occupations ou la profession empêchent de donner le temps et l'attention nécessaires à la location de leurs propriétés, à la collection de leurs loyers, feront bien de me confier cette tâche, et je m'y ferai un devoir de leur être utile.

Ayant été ouvrier moi-même et ayant une grande expérience dans toutes sortes de travaux, et en particulier dans ceux qui concernent les réparations des propriétés, je me charge de faire faire toutes les réparations à meilleur prix que qui que ce soit.

Comme je suis assez au courant des affaires en général et connais assez bien toutes les localités de la ville et ses habitants, je crois pouvoir donner des renseignements utiles sur tout ce qui pourrait se rattacher à ce genre d'affaires. Jusqu'à nouvel avis, les personnes qui voudraient bien m'honorer de leur confiance sont priées de s'adresser à mon magasin, rue de Chartres, No 301, entre Ste-Anne et Dumaine, où je serais heureux de les voir. B. HAUTRE.

Nous avons transféré NOTRE MAGASIN A 176......CANAL......176 Entre Baronne et Dryades. ZORN & BREMER.

En Débarquement du navire 'Anna Walsh' arrivé de Marseille.

150 quarts SHERRY de la marque J. L. Duruy & Co. 100 quarts PORTWINE de la marque J. L. Duruy & Co. 400 paniers HUILE de Procci Fils, qts. 200 do do do pts. 200 caisses do do qts. 50 do do do pts.

En Débarquement du navire AUGUSTE & GUSTAVE, arrivé de Bordeaux.

100 barriques VIN ROUGE Daniel. EN MAGASIN : 50 barriques VIN Montferrand, Martignac & Bourdeaux. 10 do do pour famille do do. 200 caisses VINS fins et ordinaires do do. En à vendre par A. Carrière & Co., No. 21, Bienville.

Pommes de Terre pour Plant.

REÇU, AUJOURD'HUI— 70 barils ROSE PURE, hâtifs, 50 do GOODRICH, hâtifs. A vendre par THOS. KING, Au No 15 de la rue Poydras.

Pommes de terre, Viandes en grenier et Boeuf.

2,500 barils PEACH BLOWS et FLAT ROCK, en débarquement et en magasin. 100,000 livres Plats-Côtés, Epaules et Jambons, en grenier, en magasin et en route. 100 barils Bœuf salé du Texas. 200 demi-barils Bœuf de l'Ouest. A vendre par J. B. VANHORN & Co. No 63 rue Poydras.

AVIS.

LA société J. H. ASHBRIDGE & Co., a liquidé, ASHBRIDGE, SMITH & Co., a la Nouvelle-Orléans, a été dissoute. Le soussigné reprendra l'agence de navires et de commission pour le compte de J. H. ASHBRIDGE & Co. Il remercie ses amis de l'appui qu'il leur donné et sollicite une continuation. J. H. ASHBRIDGE.

ROBERT E. LEE. Magasin de CHAPEAUX à Bon Marché, COIN ROYALE ET ST. LOUIS.

Changement de Domicile.

LE DR. M. F. AVILA, annonce respectueusement à sa clientèle et à ses amis qu'il a transféré son domicile au No 46 rue Dumaine, entre Royale et Chartres.

Travailleurs Chinois. Travailleurs Chinois !

VOICI le moment où les planteurs, les négociants, les fabricants, les personnes qui tiennent maison, etc., doivent s'adresser à ceux qui sont à même de leur procurer de bons travailleurs, artisans et domestiques chinois. Qu'ils s'adressent aux bureaux de la Compagnie d'Emigration Chinoise, No 10 de la rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne, au premier—bureaux de Canton. Succursales à Hong-Kong, en Chine, et à San Francisco, Californie.

Demande de domestiques.

ON demande, au No 71, rue Conti, entre Royale et Bourbon, une domestique de salle à manger et une blanchisseuse. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS, 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

On y fabriquera constamment : Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candis à la crème, Toute espèce de candis à la mélasse, Candi clair, Candi amer (Horehound), Candi brun, Candi fin, Pâtes de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Bonbons fins ; Toutes sortes de DRAGÉES DE CONFISERIE, Toute espèce de GATEAUX, GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Cosaques de toutes grandeurs, Bonbons de pâte de gomme, Bonbons en sucre, Toute espèce de roses, Fleurs de tous genres, Bouquets de fantaisie, Papier dentelle, etc. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.

Fire Works : ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS, TORPEDOES.

Prize Boxes. BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASE PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY. A vendre en gros par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

MR. ANTOINE DUBUC a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi son établissement de Pompes Funèbres, rue Ste Anne, No 51, entre celles Chartres et Royale, et M. JEAN BONNOT, qui le dirige et le conduit depuis environ trente ans.

M. Jean Bonnot informe ses amis et le public qu'il continuera, comme par le passé, à fournir tout ce qui concerne les funérailles en général: Voitures, Corbillards, Cercueils, Bières, etc., etc. Il s'occupera aussi de la construction et de l'ouverture des tombeaux.

On le trouvera à son établissement à toute heure du jour et de nuit.

JEAN BONNOT, Entrepreneur de Pompes Funèbres, 51......RUE STE-ANNE......51 (Entre Chartres et Royale)

Grands Sacrifices ! —PAR— F. G. & C. W. Barrière, 133, CANAL.

NE voulant pas avoir à garder pendant tout l'été jusqu'à l'automne prochain, aucune marchandise d'hiver, et afin d'en opérer le prompt écoulement, nous offrons, à partir de LUNDI, 23 courant, les articles suivants à des prix bien au-dessous des valeurs :

SOIERIES en tous genres, POPELINES unies, soie et laine, do fantaisie, pour robes, MERINOS français, DRAPS impériales, SATINS de laine, FLANELLES, COUVERTURES, CHALES Cachemire, CHALES tartan, MANTEAUX et FOURRURES.

Ainsi qu'une grande variété de marchandises à des prix modérés. F. G. & C. W. BARRIÈRE.

En débarquement du navire 'Anna Walsh' venant de Marseille.

1400 paniers HUILE Plagniol, qualité supérieure, récolte de 1871. 200 barriques VIN ROUGE Bergasse. 100 caisses EAU DE FLEURS D'ORANGER. 20 estagnons do do pr pharmaciens. 150 balles AMANDES du Languedoc. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 42 et 44 Vieille Levée.

Café Cordova, PREMIÈRE QUALITÉ. A VENDRE PAR Raimondy & Cie., 35 et 37, rue Bienville.

Guano. Guano. Guano.

50 tonneaux de GUANO pur du Pérou, de l'île Chincha. En débarquement du "Young Eagle." En à vendre par BRIDGE & SON. Au No 123 de la rue Gravier.

A Vendre, Pour cause de départ, Une GROCERIE située dans le centre du Deuxième District et bien achalandée. Conditions raisonnables. S'adresser au bureau de l'ABEILLE.

MERIDIAN. MM. MANUEL NAVAS & BERNARD CAZERE, ont l'honneur d'informer le public et leurs amis qu'ils tiennent le salon d'Huîtres et restaurant connu sous le nom de "Meridian Oyster Saloon," encoignure Passage de la Bourse et Douane. Ils feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour satisfaire le public ainsi que leurs amis.

HOTEL DE SOTO, BIENVILLE.

Cet Hôtel offre aux voyageurs tout le confort désirable. Les chambres sont belles, spacieuses et bien aérées. Situé à une très petite distance de la rue du Canal, il est à portée de tous les bureaux publics et de toutes les grandes maisons de commerce. Table excellente. Magnifique salon avec piano. Le chef de cuisine est de premier ordre. Prix : par jour, $3 et $4 suivant la chambre; par mois, $50 à $60, selon la chambre.

$50 de Récompense. VOLÉES OU EGARÉES.

DEUX MULES, manquent de mon Habitation depuis le 23 courant. L'une est de couleur rouge, de taille moyenne, un peu âgée, elle a les poils arrachés sur le côté gauche de la croupe, le sabot d'un des pieds de devant fendu et la crinière et la queue coupées. L'autre est noire, de petite taille, mais bien prise, ayant de grosses jambes et une assez grosse tête; elle porte la marque des traits et a aussi les queue coupées.

La susdite récompense sera donnée à quiconque livrera les dites mules à l'écurie de Tillman, à Algiers, à M. J. Bébencourt, No 113 rue Vieille-Levée ou en remettra. SAMUEL BATHE, Paroisse Plaquemines.

Water-Works. Water-Works.

C. L. CHAPOTEL, ENCOIGNURE des rues Bienville et Bourbon a l'honneur d'informer le public qu'il est autorisé, par la Compagnie de Water-Works, à introduire les tuyaux de plomb, les hydrants, cabinets, etc., et à faire toutes les réparations en ce qui concerne cette partie.

SACRIFICE. Liquidation pour cause de départ. F. MEUNIER, 71......ROYALE.

OFFRE à vendre, en gros ou en détail, des MARCHANDISES DE FANTAISIE, [illegible] Articles, etc. etc.

$500 de récompense.

L'ASSOCIATION de la FOIRE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE de la Louisiane payera CINQ CENTS PIASTRES à celui ou ceux qui [illegible] toute personne qui a mis le feu aux bâtiments du Fair-Ground. LUTHER HOMES, Secrétaire et Trésorier.

J. BONTEMPS, TEINTURIER ET DÉGRAISSEUR, 189......RUE POYDRAS......189 — Entre les rues — Carondelet et Baronne. (Établi depuis 1850.)

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 10 FEVRIER—CLASSE No 33.

65	16	9	18	61	15	28	43	25	35	62

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie. HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs, Rue St. Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature. Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 10 février 1871. H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

Banque Nationale DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Nouvelle-Orléans, 6 février 1871.

CONFORMÉMENT aux stipulations de l'acte du Congrès, intitulé "Acte pour pourvoir à une monnaie courante nationale garantie par des bonds des Etats-Unis" et approuvé le 3 juin 1864, et conformément à la dix-huitième section de la dite loi, je publie ici le certificat d'autorisation émis en faveur de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans. RICHARD JONES, Caissier.

DÉPARTEMENT DU TRÉSOR. Bureau du Contrôleur du Currency. Washington, 31 janvier 1871.

Attendu que par des preuves satisfaisantes, présentées au soussigné, il appert que la "Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans," dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le comté d'Orléans et Etat de la Louisiane, a été dûment organisée, conformément aux réquisitions de la loi du Congrès intitulée "Acte pour pourvoir à une monnaie courante nationale, à la circulation et au rachat de la dite monnaie courante," et approuvée le 3 juin 1864, et s'est conformée à toutes les prescriptions du dit acte, requises avant de commencer les opérations de banque en vertu du dit acte.

Je, JOHN JAY KNOX, faisant fonctions de contrôleur du Currency, certifie, par les présentes, que la Banque Nationale de la Nelle-Orléans, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le comté d'Orléans et Etat de la Louisiane est autorisée à commencer les opérations de banque en vertu du susdit acte.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau du Bureau ce 31ème jour de janvier 1871. JOHN JAY KNOX, Faisant fonctions de Contrôleur du Currency.

Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

Cette Banque s'ouvrira et commencera les opérations JEUDI PROCHAIN, 9 du courant, au local de la Banque, No 34 de la rue du Camp, sous la direction suivante :

—DIRECTEURS—

Alex. WHEELER, Président, James W. BEADLES, Vice-Président, Jesse K. Bell, Thomas Henderson, Henry Block, Joshua B. Vauburn, John L. Dumaine, James B. Woods, Samuel Delgado, Albert Chapsky, Edward C. Palmer, George D. Fisher, RICHARD JONES, Caissier.

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

7 Février 1871.

A une élection de Directeurs de cette Compagnie, tenue le 2 janvier 1871, les personnes dont les noms suivent ont été élues pour servir pendant l'année commençant le premier lundi de février : BENJ. J. FOURSALL, THOMAS SLOO, JOHN ROCHEFRAY, J. C. FINGHAM, JOHN JACKSON, PHILIP SIMMS.

A l'assemblée régulière des Directeurs pour l'organisation, tenue LUNDI, 6 février, M. BEN JACKSON a été réélu à l'unanimité Président. WM. S. BROWN, Trésorier.

Bureaux de la Compagnie Sanitaire et d'Engrais de la Nlle-Orléans, Au No 18 de la rue Poydras.

Nlle-Orléans, 9 février 1871.

A PARTIR de cette date, la Compagnie demandera les prix suivants pour transporter des cadavres et la matière des matières délétères : Pour le transfert d'une bête—20 cents, pour [illegible]. Chaque billet donne droit au transfert. J. C. GOLDING.

Manufacture de Coton de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 1 février 1871.

A UNE élection qui a eu lieu le 6 février, les personnes dont les noms suivent ont été élues pour l'année : S. HEPP, F. SWEYDAN, E. POLOKE, J. DENIS, M. A. DE LIZARDI.

A une réunion des Directeurs pour l'organisation, M. J. C. DENIS a été réélu Président. GEO. PERRILLIAT, Secrétaire.

Compagnie de Manufacture de Glace de la Louisiane.

LE 1er du courant, à une élection, par les actionnaires, les personnes dont les noms suivent ont été élues directeurs de cette Compagnie pour l'année : Wm. T. Hepp, Jacob Jackson, A. Rochereau, B. Anderson, F. V. Latarre, Henry Frelsen, Richard Pritchard, Louis Schneider, B. Pochelu.

Le 6 du courant, à une réunion des Directeurs, M. WM. T. HEPP a été réélu Président, à l'unanimité, et M. B. POCHELU, Secrétaire et Trésorier. B. POCHELU.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Grand Nord.

GRANDE RÉDUCTION dans les prix, pour toutes les principales points de la ligne. [illegible] pour New York. E. D. SEWALL, surintendant général. S. R. CAREY, agent général des billets.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, No 120 rue de la Commune.

UNE élection de directeurs pour servir pendant un an à partir du second lundi d'avril prochain, sera tenue aux bureaux de la Compagnie lundi, 20 février 1871, de 10 heures A. M., à 2 heures P. M. J. P. ROUX, Secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 2 février 1871.

AUJOURD'HUI, à une assemblée régulière de la direction, il a été décidé un dividende de [illegible] pour cent, provenant des bénéfices du capital qui pour les six derniers mois et qui sera payé aux actionnaires à partir du LUNDI, 13 du courant. J. L. DELERY, Caissier.

Avis d'Assessement.

LES MEMBRES de la Classe B de l'Association d'Assistance Mutuelle, l'Economie, sont informés que l'assessement No. 7 résultant de la mort de Thomas Adams, décédé le 19 janvier, est dû et payable, aux Bureaux de la Compagnie, rue Gravier, 112, dans un délai de trente jours, à partir de la date du présent avis. JAMES H. GUERRIER, Secrétaire.

Département des Finances. Hôtel de Ville — Nlle-Orléans, 1 février 1871. LICENCES DE VILLE.

LES personnes qui n'ont pas pris leurs licences aux bureaux du département des finances sont prévenues qu'il leur reste encore quelques jours pour se conformer à la loi [illegible]. Je préviens celles qui espèrent gagner quelque chose par le délai qu'elles seront désappointées. JOHN S. WALTON, Administrateur des finances.

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat du Troisième District. —No 9 RUE DE L'ESPLANADE—

LES contribuables du Troisième District sont notifiés que je suis prêt à collecter les Taxes d'Etat pour 1870 et les Licences pour 1871. J. K. CLAY, Collecteur.

Association pour l'érection d'un monument au général Robert E. Lee.

LES personnes qui désireraient devenir membres d'une association, ayant pour but d'ériger un monument à la mémoire de feu le général ROBERT E. LEE, peuvent s'adresser aux articles d'association à notre bureau, No 12 rue Royale, au premier. J. FUSELIER, EDOUARD BARNETT, M. T. DUCROS.

B[illegible] Orléans. 187......CANAL......187 (Incorporé le 15 mars 1855) —OFFICIERS— L. F. GENERES, Président, THOS. A. ADAMS, 1er vice-président, THOS. ALLEN CLARKE, 2e vice-président, CHARLES J. LEEDS, 3me vice-président, SAM. JONES, Jr., trésorier. —Directeurs— Dr. W. Newton Mercer, L. F. Generes, David Urquhart, Joseph Jones, John G. Gaines, Thos. A. Adams, Carl Kohn, Thos. Allen Clarke, Christian Schneider, Charles J. Leeds, Samuel Jamison. Intérêt de 6 p. cent sur les dépôts.

CONSULAT GÉNÉRAL......Rue de [illegible]. X. WEISSENBACH, Consul. Traites sur la Suisse en sommes à convenance.

Demande de Renseignements.

ON désire savoir ce qu'est devenue Mme ADOLPHE BOULANGER qui est arrivée de la Baie St-Louis, par le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga, le mardi [illegible] 1870. Elle a quitté la résidence de Mme Gallet, à l'angle des rues Moreau et Français, le lundi matin 5 décembre dernier, et depuis lors, des nouvelles n'ont été reçues. Elle est âgée d'environ 34 ans, de taille moyenne et quelque peu corpulente, cheveux noirs, teint brun, grande taille. Sa langue est française, la peau et les yeux d'un gris clair. Toute information à son égard sera reçue avec reconnaissance par VICTOR SAUCIER, au No [illegible] de la rue [illegible], Troisième District, ou GABRIEL DUFOURT, au No [illegible] de la rue Royale, ARCHIE SAUCIER, au No. [illegible] Passage de la Bourse.

A vendre,

A DES CONDITIONS RAISONNABLES—8 beaux TERRAINS situés sur la rue Dugué, entre les rues Laharpe et Dupaga, près le chemin coquille. N. M. THOMAS & Co., Agents pour la vente des propriétés foncières, Au No. 32 de la rue Carondelet.

G. L. FEVRE, 148......Rue Royale......148 IMPORTATEUR de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS et GRAINS, CHÈVRES en tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS,

Reçoit par chaque steamer d'EUROPE et à NEW-YORK un bel assortiment de cuirs français et américains, serges anglaises, élastiques, galons, œillets, lacets, etc., dont les divers assortiments d'articles de fabrique pour cordonniers.

Fils à coudre et pour machines, tiges de bottines etc., outils de cordonniers. CUIRS A SEMELLES [illegible] ET NEW-YORK.